

# Faits divers - Société

MAZEYRAT-D'ALLIER

## L'antenne toujours pointée du doigt

À Mazeyrat-d'Allier, le cas du Gaec de Coupet, dont tout le troupeau a déperit depuis la mise en service d'une antenne relais juste à côté en 2021, continue d'alimenter les recherches scientifiques de l'association Robin des Toits. De son côté, l'éleveur, désabusé, ne cache pas sa déception, son amertume.

■ Sous les pieds, le fumier qui a séché depuis bien longtemps fait un bruit étrange. Il craque, se brise. Depuis fin 2023, il n'y a plus aucune vache dans les bâtiments du Gaec de Coupet, sur les hauteurs de la commune de Mazeyrat-d'Allier. Les éleveurs ont capitulé, préférant vendre les dernières bêtes encore en état. « Dix-sept génisses. À un an, elles ne faisaient pas 100 kg... », se désole Frédéric Salgues. Il essaye, tant bien que mal, de tourner la page. Lui-même est aujourd'hui salarié agricole. « Mon frère est devenu routier. Mon fils qui devait reprendre l'exploitation travaillait pour un fournisseur d'aliments », avoue-t-il, toujours à cran dès qu'il évoque le sujet.

Fin juin 2021, une antenne relais est mise en service, à même pas 300 mètres de la stabulation. Dans la foulée, la production de lait du troupeau de prim'holstein commence à baisser, inexorablement. Les bêtes ne mangent plus et se laissent dépérir. Au total, 50 animaux vont mourir en 16 mois. Un cauchemar, un drame terrible pour les éleveurs. Le début de la fin du Gaec de Coupet. Quel est le lien réel entre la mise en service de l'antenne et la souffrance des bovidés qui se laissent mourir ? Scientifiquement, les choses sont difficiles à établir. « Les vérifications électriques sur l'installation n'ont révélé aucune anomalie, aucun courant de fuite ni continu, ni alternatif, ni au niveau de l'antenne, ni au niveau des bâtiments d'exploitation du Gaec n'a été mis en évidence », avait conclu fin 2023 un expert judiciaire. « La solution, on l'avait. Il fallait couper l'antenne pendant deux mois et on aurait bien vu à ce moment-là



Membres de l'association Robin des Toits et géobiologues étaient au côté de Frédéric Salgues pendant deux jours, sur son ancienne exploitation, pour tenter de comprendre de façon rationnelle ce qu'il s'est passé ici avec les bêtes. (PHOTO : LIONEL CHIOCHETTO)

si les bêtes allaient mieux », rappelle Frédéric Salgues. Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand lui a donné raison, mais le conseil d'État a refusé la désactivation temporaire. L'éleveur avait lui-même fait disjoncter l'antenne, il ne s'en cache pas. « En 48 heures, les bêtes retrouvaient de la vie, mangeaient à nouveau... » Le lien, il l'a clairement établi.

Alors que partout des stabulations se trouvent à proximité d'antennes relais, il fallait encore pouvoir expliquer le phénomène de façon rationnelle. Que s'est-il passé à Mazeyrat-d'Allier ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponse, les membres de Robin des Toits étaient de retour sur la commune pendant deux jours, mardi 20 et mercredi 21 mai. Déjà en octobre 2022, l'association avait organisé une manifestation de soutien au Gaec de Haute-Loire, qui avait rassemblé plus de 200 personnes. Composée de scientifiques, de géobiologues, de

personnes électrosensibles, de journalistes indépendants, l'association Robin des Toits alerte depuis des années « sur le danger invisible des champs électromagnétiques et des conséquences sur la santé ». Elle a édité une brochure avec « des conseils pratiques simples pour se préserver au mieux des ondes omniprésentes dans notre quotidien ».

Au Gaec de Mazeyrat-d'Allier, l'association est venue avec des appareils de mesure pour évaluer l'intensité des champs de très hautes fréquences. « Celui-là mesure les ondes électromagnétiques au-delà de 700 Mhz », explique Guy Cautenet. Membre actif de l'association, ce professeur de sciences physiques à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand se bat depuis des années pour faire reconnaître l'impact des ondes sur la santé. Il est accompagné de géobiologues. Là aussi, il doit tenter de rassurer. « Je suis un scientifique. Je suis

quelqu'un de cartésien », rappelle-t-il, comme pour éloigner les procès sur la géobiologie que certains assimilent à « une doctrine de charlatans ». « L'idée, c'est de pouvoir identifier l'origine du mal-être des animaux. On savait que les bêtes venaient se réfugier de ce côté de la stabulation. Effectivement, on a deux fois moins d'ondes là-bas qu'à l'entrée du bâtiment, plus près de l'antenne », constate-t-il en regardant les mesures de son capteur qu'il déplace au milieu du bâtiment vide.

### Un problème électrique aggravé par l'antenne relais ?

Ce qui pourrait être à l'origine du mal-être des vaches, c'est un problème électrique ou électromagnétique lié à la stabulation et amplifié de façon exponentielle par l'antenne à proximité. C'est la piste que creuse l'association. « Il y a des bâtiments qui ont de gros problèmes de mise à la terre, cela existe. Les animaux sont encore plus fragiles que nous. Leur résistance électromagnétique est plus faible », rappelle Guy Cautenet. Pour Robin des Toits, des solutions existent. C'est ce que tente d'expliquer Edwige Raillard, géobiologue scientifique venue à Mazeyrat-d'Allier. En Côte-d'Or, sur un élevage de vaches salers allaitantes, elle a réussi à identifier le problème et à faire réaliser une mise à la terre optimale des bâtiments. « Elle a sauvé l'exploitation », assure Guy Cautenet.

Mais pour le Gaec de Coupet, il est déjà trop tard. « On essaye de comprendre, de trouver une solution pour Frédéric Salgues, propriétaire. Au moins que les bâtiments soient vendables. » Car en l'état, aucun éleveur n'en voudra, autrement que pour stocker du matériel ou du fourrage. « Cela peut venir de soucis électriques, électromagnétiques. Si l'on arrivait déjà à résorber la moitié du problème... Les géobiologues scientifiques sont les seuls à avoir trouvé des solutions », insiste Guy. Les échanges avec l'association apportent une petite bouffée d'oxygène

à l'éleveur, dans un quotidien difficile depuis toute cette affaire, largement médiatisée. Le Gaec de Coupet et l'antenne relais, au-delà des animaux, c'est un drame humain terrible. Celui d'éleveurs qui se sentent impuissants face à un système dans lequel ils se jugent abandonnés.

Aujourd'hui, Frédéric Salgues est désabusé. Il n'attend plus rien. « Cela a été impossible de faire reconnaître cette histoire d'antenne. » Désormais, il l'admet : « Je ne crois plus en personne... » Il se souvient qu'en s'installant ici en 2006, « le téléphone portable passait bien, on n'avait pas de souci. Même les pompiers me l'avaient confirmé : ils n'avaient pas besoin de cette antenne ! Ce n'était pas un argument de sécurité. Personne n'en avait besoin », dit avec dépit l'ancien éleveur. Pour lui, l'association Robin des Toits aura du mal à se faire entendre. « Aucun géobiologue ne peut arrêter le phénomène. Scientifiquement, c'est difficile de prouver quelque chose pour une association », estime Frédéric Salgues. Après avoir échangé avec les membres de l'association, il reconnaît que « ça bouge un peu ». « Mais j'ai l'impression que ça ne va rien faire... »

Pour lui, le problème est bien plus grave que son exploitation. « C'est une guerre silencieuse. Pourtant tout le monde est au courant. J'ai rencontré tous les politiques, tous les sénateurs, les parlementaires de la Haute-Loire, tous. Même le ministre Jean-Noël Barrot (fils de l'ancien député de Haute-Loire Jacques Barrot et élu conseiller départemental du canton d'Yssingeaux en 2015, NDLR) et le président de la République sont au courant ! Cela n'a rien changé... Et le photovoltaïque sur les exploitations c'est pareil. Il y a des problèmes par endroits, tout le monde le sait. » Pour lui, le cœur du problème est davantage financier. « Si l'État avait 30 % du capital des fermes comme chez Orange, il les défendrait ! »

LIONEL CHIOCHETTO



**“ Il fallait couper l’antenne pendant deux mois et on aurait vu à ce moment-là que les bêtes allaient mieux. Mais le Conseil d’État a refusé. ”**

**Frédéric Salgues**

sont-elles néfastes pour les animaux ?

LE FAIT  
DU JOUR

## sous de mauvaises ondes



ne à l'éleveur, dans un quotidien difficile depuis toute cette affaire, largement médiatisée. Le Gaec de Coupet et l'antenne relais, au-delà des animaux, c'est un drame humain terrible. Celui d'éleveurs qui se sentent impuissants face à un système dans lequel ils se jugent abandonnés.

Aujourd'hui, Frédéric Salgues est désabusé. Il n'attend plus rien. « Cela a été impossible de faire reconnaître cette histoire d'antenne. » Désormais, il l'admet : « Je ne crois plus en personne... » Il se souvient qu'en s'installant ici en 2006, « le téléphone portable passait bien, on n'avait pas de souci. Même les pompiers me l'avaient confirmé : ils n'avaient pas besoin de cette antenne ! Ce n'était pas un argument de sécurité. Personne n'en avait besoin », dit avec dépit l'ancien éleveur. Pour lui, l'association Robin des Toits aura du mal à se faire entendre. « Aucun géobiologue ne peut arrêter le phénomène. Scientifiquement, c'est difficile de prouver

quelque chose pour une association », estime Frédéric Salgues. Après avoir échangé avec les membres de l'association, il reconnaît que « ça bouge un peu ». « Mais j'ai l'impression que ça ne va rien faire... »

Pour lui, le problème est bien plus grave que son exploitation. « C'est une guerre silencieuse. Pourtant tout le monde est au courant. J'ai rencontré tous les politiques, tous les sénateurs, les parlementaires de la Haute-Loire, tous. Même le ministre Jean-Noël Barrot (fils de l'ancien député de Haute-Loire Jacques Barrot et élu conseiller départemental du canton d'Yssingeaux en 2015, NDLR) et le président de la République sont au courant ! Cela n'a rien changé... Et le photovoltaïque sur les exploitations c'est pareil. Il y a des problèmes par endroits, tout le monde le sait. » Pour lui, le cœur du problème est davantage financier. « Si l'État avait 30 % du capital des fermes comme chez Orange, je les défendrais ! » ■

## Il accuse les éoliennes après la mort de 260 bêtes

Tortebesse, petit village à l'ouest du Puy-de-Dôme, 79 habitants. C'est ici, à une soixantaine de kilomètres de Clermont-Ferrand, que Laurent Mège exploitait depuis des années sa ferme laitière, avec son troupeau de vaches paissant tranquillement sur des hectares de prairies volcaniques.

En 2016, le quotidien de cet éleveur vire au cauchemar. Ses bêtes s'éteignent les unes après les autres. Aucun des vétérinaires sollicités ne peut lui apporter de réponse. Les analyses sont incapables d'expliquer ce drame. Laurent Mège acquiesce une certitude : le mal vient des éoliennes, installées à quelques centaines de mètres, sur la commune de Pronines.

Ce jeudi 22 mai, la cour de la ferme de Laurent Mège a vu arriver une équipe peu ordinaire. Invités par l'association Robin des Toits, la géobiologue Edwige Raillard, le physicien Guy Cautenet, retraité de l'université, et plusieurs militants effectuent des relevés électromagnétiques. Leur objectif ? Déterminer si les champs produits par les éoliennes, les antennes relais ou les lignes électriques voisines peuvent expliquer la série noire qui frappe ce troupeau depuis bientôt neuf ans.

Sur place, un électricien mesure les courants de fuite. « On veut décider où ces fuites partent afin de perturber le moins possible ces animaux », explique Edwige Raillard dans une colère contenue. « On fait crever des éleveurs. Résultat, l'élevage au sol est aujourd'hui plus confortable que le plein air. Mais ce n'est pas ce que veulent les consommateurs. »

Laurent Mège observe le travail des l'association avec un mélange d'espoir et de lassitude. « J'espère qu'on va avancer. Je n'ai jamais perdu espoir de repartir un jour », souffle-t-il. Pour survivre, la quadragénaire a passé son permis poids lourd et travaille désormais comme chauffeur routier, de 4 heures du matin à 13 heures. « Il faut bien finir de payer les bêtes. »

Car la ferme n'est plus viable. « Je suis à 260 bêtes mortes. Il m'en reste une quarantaine. Je n'arrive plus à produire de lait. Avant, je livrais 400.000 litres par



DÉSASTRE. Laurent Mège, éleveur laitier à Tortebesse (Puy-de-Dôme), dans l'étable vidée par les pertes.

an, aujourd'hui plus rien. Ma ferme est invendable. » L'homme a changé sept fois de vétérinaire, rien n'y a fait. Les veaux continuaient à tomber, la qualité du lait à décliner. Il n'a pas porté plainte : « Je n'ai plus les moyens. C'est le pot de terre contre le pot de fer. »

Sa santé aussi a décliné. « Je suis contaminé aux terres rares. J'ai du plomb, du fer, du manganèse, je suis hors normes. Je dors deux ou trois heures par nuit. Sans mon grillage anti-ondes, c'est nuit blanche. »

Edwige Raillard dit être sollicitée « trois fois par semaine » par des agriculteurs en détresse. Fille d'éleveur, elle aussi, elle a vu son père contraint d'arrêter. « Je l'ai compris plus tard mais c'était déjà un problème électrique. »

À ses côtés, Guy Cautenet rappelle les seuils d'alerte. « Nous savons qu'il ne faudrait pas dépasser 0,6 volt par mètre. Aujourd'hui, l'État autorise jusqu'à 61. C'est cent fois trop. » Il milite pour des antennes moins puissantes, plus nombreuses, moins nocives. « On nous répond que ça coûte trop cher, que ça crée des interférences. Mais à quel prix pour les vivants ? » ■

Nicolas Faucon

## « Plus de science » pour moins de soupçons, plaide un député

En 2021, Philippe Bolo, député MoDem du Maine-et-Loire, remettait au ministre de l'Agriculture un rapport parlementaire : les effets des champs électromagnétiques sur la santé animale.

Trois ans plus tard, il n'a pas changé d'avis. « Je ne dis pas qu'il y a un lien systématique, mais quelque chose se passe. Ce que disent les vétérinaires depuis des années mérite d'être entendu. » L'ingénieur agronome de formation confirme une hypothèse simple : les champs électromagnétiques génèrent des courants parasites – appelés « courants vagabonds » – qui circuleront dans le sol et perturberont les animaux au contact direct de la terre. « Scientifiquement, l'idée qu'un courant puisse traverser un sol selon son humidité, sa



PHILIPPE BOLO. Auteur d'un rapport parlementaire sur les effets des champs électromagnétiques sur la santé animale. PHOTO AFP

composition ou sa teneur en électrolytes est tout à fait plausible ». Les conséquences ? Des pertes inexplicables dans les élevages, du mal-être animal, parfois une contamination de l'éleveur lui-même.

Mais ce qu'il retient surtout de son travail parlementaire, c'est le vide : « Au moment des auditions, l'INRAE comme le BRGM m'ont dit ne pas avoir de spécialistes capables de participer à une table ronde. On a dû se tourner vers d'autres profils, des vétérinaires, des physiciens, des agriculteurs et même des géobiologues, faute d'expertise académique. » Cette dernière présence, qu'il reconnaît controversée, a valu à la mission un article au titre sarcastique – *Des parlementaires à l'école des sorciers*. « La géobiologie n'est pas une science, nous l'avons écrit noir sur blanc. Mais certain-

es chambres d'agriculture ou préfectorales faisaient alors appel à des géobiologues pour évaluer les projets éoliens. Nous avons composé avec cette réalité. »

Face aux tensions croissantes entre éleveurs et opérateurs énergétiques, Philippe Bolo proposait une triple stratégie : la création d'un observatoire national des troubles électromagnétiques dans les élevages, un cadre de recherche structuré et un diagnostic préventif systématique avant toute nouvelle installation électrique. Trois ans plus tard, le député dresse un bilan contrasté : « L'INRAE m'a récemment signalé que des équipes se sont saisies du sujet. Je dois les rencontrer pour comprendre où en sont les travaux. Car il manque toujours un socle scientifique solide. » ■

Nicolas Faucon